



## VIGILANCE CANICULE

## CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre du dispositif de prévention des risques liés aux fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite attirer votre attention sur **les précautions à prendre lors de périodes de canicule**.

Les températures élevées peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les plus âgés d'entre nous.

**Afin de vous protéger, nous vous recommandons de :**

- **Boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif ;**
- **Rester dans les pièces les plus fraîches de votre logement ;**
- **Fermer volets et fenêtres durant la journée et aérer la nuit ;**
- **Éviter les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes ;**
- **Donner régulièrement de vos nouvelles à votre entourage ;**
- **La mairie ouvre une salle climatisée durant ses heures d'ouverture.**

Le CCAS reste particulièrement mobilisé durant cette période. Si vous êtes isolé(e), rencontrez des difficultés ou souhaitez bénéficier d'un suivi téléphonique, nous vous invitons à contacter nos services au 04.50.72.80.36 afin de vous inscrire sur le registre communal.

En cas de malaise, de fatigue inhabituelle, de maux de tête, de vertiges ou de toute situation d'urgence, contactez immédiatement votre médecin ou les services de secours.

Nous vous remercions de votre vigilance et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Le Maire,  
Président du CCAS  
Erick MAGLI

